Kiel dans son yacht pour rendre à l'empereur d'Allemagne la visite qu'il en a reçue, puis, accompagné de l'impératrice, il ira passer quelque temps en Danemark.

Il n'y aurait donc pas de visite impériale à Berlin.

LES ARTISTES DU NORD

AU SALON DE 1889

III

Si en quittant le Salon carré nous prenons les galeries de droite, nous entrons dans la salle 14, plus riche par la qualité des toiles de nos concitoyens que par leur nombre.

Tout d'abord nous retrouvons M. Carolus Duran avec le *Portrait de Mme la Mme R... de ...*. Jamais l'artiste n'a eu plus d'élégance, d'éclat et de grâce que dans cette œuvre qui mérite d'être comptée parmi les quatre ou cinq meilleures du Salon. Sur un fond grenat, velouté et sombre se détachent les deux enfants portant le petit costume marin, en velours bleuté pour le plus jeune, en cachemire noir pour l'aîné, avec le grand col et les revers en satin blanc. La fermeté des chairs, la netteté du dessin, la facture large de l'ensemble, la note douce que jettent les reflets des longs cheveux blonds, tout constitue à faire de ce portrait une merveille de grâce et de couleur qu'on ne se lasse pas de contempler.

Le *Gros temps*, de M. Adrien Dement-Breton, nous montre, planant au-dessus des vagues encore verdissantes de la mer, tout un amoncellement de nues opaques que le vent accumule, tandis qu'à l'horizon une brume épaisse s'élève, se traîne à fleur des eaux, se rapproche et alourdit une atmosphère déjà pesante et surchargée. Non seulement cette toile est une page vraie, mais elle est encore imprégnée d'un sentiment très vif.

La *Halte forcée*, de M. Daniel Dave, donne une impression toute différente : c'est la fraîcheur d'un paysage coquet, animé par de nombreux personnages aux costumes Louis XV. A noter les vigueurs du premier plan, le charme du paysage, le soin minutieux avec lequel les personnages sont traités, l'excellente disposition des groupes, et surtout une peinture qui devient plus grasse et plus large. Le talent de M. Daniel Dave est connu et apprécié depuis longtemps : nous ne ferons pas l'éloge de sa manière et de ses procédés très personnels, qu'il nous suffise de constater qu'il est sincère en progrès marqué sur ses productions précédentes.

Je voudrais louer le *Vieux Jardinier*, de Mme de Coninck, où les qualités de palettes ne manquent pas, mais il est bien difficile d'admettre l'idée discordante qui lui a fait étaler sur la poitrine du brave homme une telle moisson de fleurs aux couleurs vives et tendres, que la tête du jardinier semble émerger d'une corbeille. Avec cela que les traits durs et vieillis, la figure brûlée par le soleil s'harmonisent aussi peu que possible avec les tons délicats et tendres des fleurs. C'est une faute de goût, qui frelsse au point de faire oublier le brio de la touche.

Dans la salle 16 nous revoyons M. Dement-Breton, avec une œuvre très importante : *Les Lys*.

Tandis que Joseph est installé à son établi, Marie et l'Enfant sont près de lui et suivent du regard le travail du chef de famille, tandis qu'en avant, occupant la plus grande partie du premier plan, une énorme efflorescence de lis ravissants embaume de son parfum la sainte Famille.

Ces lis sont admirables, les plus hauts sont teints de reflets roses d'un soleil couchant, tandis que les autres gardent leur blancheur immaculée.

L'harmonieuse tonalité de cette toile permet de la classer au-dessus de tout ce que M. Adrien Dement a produit jusqu'ici.

Mme Dement-Breton figure à la salle 18, avec *Portrait de ma grand'mère*, œuvre honorable qui ne mérite pas d'autre appréciation.

Retour de chasse, portrait de M. le comte de R... et de sa famille, par M. de Coninck, nous montre un homme, une femme, trois enfants, un chien, un lièvre et deux perdrix, le passe le accessoires, depuis le fusil du chasseur jusqu'au clocher du village. Les portraits sont bons, mais la toile a la prétention de constituer un tableau, une scène de famille, c'est là son défaut, car comme agencement et disposition on dirait une mise en scène arrangée par un photographe. Ce monde-là pose devant l'objectif, il ne vit pas.

M. Paul Dutheit (salle 20) est en progrès. Les *Derniers Sacrements* sont d'une bonne facture et d'une belle disposition. C'est la nuit, une nuit étoilée et bleue — plus bleue que nature. — Un vieux prêtre, dans une barque, traverse le lac pour aller porter les secours et les consolations de la religion à quelque malade.

Il y a dans cette toile une atmosphère de recueillement, de sérénité, qui impressionne; de plus, c'est très correctement dessiné, et nous n'aujourd'hui aucune restriction à faire, si la tonalité du ciel n'était dans la note conventionnelle qui a été si fréquemment utilisée et qui dispense de se donner la peine de chercher à saisir et à fixer la vraie tonalité de l'atmosphère par une belle nuit.

Le *portrait de M. A...*, par Léon Comerre, est un vrai joyau, rien n'est plus flatteur, plus joyeux, plus séduisant.

Comme nous sommes loin, avec cette œuvre si élégante et si fraîche, de la couleur terreuse et de la composition tourmentée du *triptyque* de l'an dernier.

Sur un fond de soirie rose, mollement drapée, se détache tout en blanc un bel enfant, à l'œil intelligent, aux carnations superbes. Il porte avec crânerie un costume Louis XV, qui lui va à merveille. La tête est fine, expressive, distinguée, c'est dire que le modèle était intéressant, mais avec quelle maestria M. Comerre a rendu son sujet, avec quelle sûreté de lui-même, quelle liberté d'allure, quel éclat de palette il a tracé ce portrait qui est à inscrire au nombre des œuvres les plus curieuses du Salon.

Si nous avons été sévère pour M. Comerre l'an dernier, nous sommes heureux cette année de le retrouver plus brillant que jamais et de constater une ampleur de facture qui le fera inscrire parmi les meilleurs maîtres du jour. JULES DUTHIL.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Le Conseil municipal se réunira vendredi 17 mai, à sept heures et demie du soir. Voici l'ordre du jour :

1. Bains et lavoirs ; établissement de la rue St-Antoine ; expiration de la concession. — 2. Octroi ; déplacement du bureau de la rue du Moulin; création d'un bureau route d'Hem. — 3. Ecole de nation; élaboration d'un nouveau règlement. — 4. Secours et subsides ; la *Lyrelia Roubaisienne* ; demande de subvention pour assister au concours international de Paris. — 5. Secours et subsides ; cercle d'escrime *L'Union Roubaisienne* ; réclamation. — 6. Service vicinal ; prélèvement en 1890 sur les revenus ordinaires des sommes nécessaires pour l'entretien des chemins vicinaux. — 7. Cimetière communal ; projet d'agrandissement ; expropriation ; tableau des offres. — 8. Caisses des retraites ; demandes d'admission à la retraite formées par M. Modlim, professeur à l'Ecole National de musique — 9. Ecole Polytechnique ; demande de bourse à l'Etat en faveur du jeune Legrand Jules ; avis du Conseil municipal.

Rapport des Commissions. (Suite de l'ordre du jour de la séance du 10 mai 1889). — 1. Canal de l'Espierre, affaire pendante entre la ville et la société anonyme belge. — 2. Secours et subsides; cercle nautique : l'« Aviron » demande subvention. — 3. id., club nautique, demande de subvention. — 4. id., société des courses, demande de subvention. — 5. id., fédération des sociétés de tir à longue portée de la région du Nord, demande de subvention. — 6. id., société de tir « Guillaume Tell, » demande de subvention. — 7. id., société de tir « Les enfants de la Patrie, » demande de subvention. — 8. id., monument commémoratif de la défense de Châteaudun; demande de subside. — 7. id.; insertions, impressions, publications et exercice 1888, demande d'un crédit supplémentaire.

L'exposition canine. — *2e concours de chiens ratiers.* — Le temps a favorisé la journée de lundi, et a aidé au succès de la clôture de l'Exposition canine.

La foule a été nombreuse à l'Hippodrome du *Club hippique* : beaucoup de dames ayant arboré les fraîches toilettes de printemps, et surtout grand nombre d'amateurs... de chiens.

Nous avons dit il y a quelque temps que le sport ratier faisait de grands progrès dans notre ville, nous en avons eu une preuve dans les concours de dimanche et de lundi.

On connaît le jeu. Une piste grillagée comme celle des coqs est installée. Un tas de paille sous lequel on enfouit d'abord le rat, se trouve au milieu. Le chien est introduit. Il cherche, il court, il use de ruse, et en quelques coups de griffes étrangle son ennemi. Les juges ont le chronomètre en main, et le chien qui a accompli sa besogne le plus vite et le mieux est proclamé le vainqueur. La lutte est variée. Le rat est aussi introduit dans une boîte ficelée, que le chien doit ouvrir, le rongeur est enfoui également au milieu de briques, bref il y en a pour tous les goûts.

Voici les résultats du concours d'hier :

Rat caché sous la paille. — 1er prix, *Dieck*, à M. Gaillet, en 15 secondes; 2e, *Spott*, à M. Eloi, en 22 secondes; 3e, *Tipp*, à M. Lorthiois, en 50 secondes.

Rat dans un pot de fleurs. — 1er prix, *Stella*, à M. Beuque, 7 secondes; 2e, *Spott*, à M. Paul Eloy, 8 secondes; 3e, *Dieck*, à M. Gaillet, 15 secondes.

Rat dans une boîte à cigare. — 1er prix, à *Spott* à M. Lemetire, de Tourcoing, 12 secondes ; 2e, à *Boule*, à M. Descheemacker, à Roubaix ; 3e, à *Dieck*, à M. Gaillet, 14 secondes.

Rat caché dans des briques. — 1er prix, *Lisette*, à M. Jonville, 15 secondes ; 2e, *Tipp*, à M. Lorthiois, 16 secondes ; 3e, à *Spott*, à M. Paul Eloy, 18 secondes.

Le tir du Breucq. — Le tir aux pigeons habituel a eu lieu au *Stand* de la société.

Voici les résultats : 1er prix, M. Gustave Wattinne fils; 2e, partagé, entre MM. Georges Wattinne et Joseph Desurmont.

Concours. — 1er prix, M. Lalouette, 22 mètres; 2e, M. Nicolas, de Lille, 23 mètres; 3e, M. Félix Ernoult, 24 mètres. — Prix au doublé : 1er prix, M. Léon Lefebvre; 2e, M. Cartigny d'Escaudin.

1re poule en un pigeon : 1er et 2e prix partagé entre MM. Nicolas et Cartagny. — *2e poule* : 1er et 2e prix, partagé entre MM. D'Hagerue, de Lille, et Scherrer. — *3e poule* : 1er prix, M. De Scherrer ; 2e, M. Coulombel, d'Hesden (Pas-de-Calais).

Une adjudication pour la construction d'un gradin au marché aux poissons a eu lieu mardi matin à onze heures dans l'une des salles de la mairie de Roubaix.

Le devis s'élevait à la somme de 4,643 fr. M. H. Caucheteux a offert un rabais de 7 0/0 ; M. Théodore Lallemand de Roubaix 11 0/0; M. Victor Thellier de Lille 16 0/0; M. Isidore Devriendt de Roubaix 22 0/0. Ce dernier a été déclaré adjudicataire.

Une tentative d'assassinat, rue de Lannoy. — Mardi matin, vers cinq heures et demie, une tentative d'assassinat a été commise en face l'estaminet du *Parapluie*, rue de Lannoy.

Un ouvrier tisserand François Gérardi passant à cet endroit a été subitement attaqué par Paul Guissart qui lui a porté plusieurs coups de tranchet à la tête.

L'assassin croyant sa victime morte se rendit à son travail chez M. Dubar Lanoelle, rue du Bois. Lorsqu'on vint l'arrêter, il ne témoigna qu'un regret celui de ne pas avoir tué Gérardi.

Le mobile du crime est, dit-on, la jalousie. Nous croyons savoir que Gérardi vivait maritalement depuis quelque temps avec la femme de Paul Guissart.

Nous donnerons demain des détails précis sur cette affaire.

Un fâcheux accident s'est produit lundi vers huit heures et demie du matin dans la rue Neuve, à la hauteur de la rue de l'Union.

Un domestique de la Compagnie de Vicoigne et Nœux, nommé Evariste Vanhesvel, était assis sur le siège du véhicule qu'il conduisait lorsque voyant arriver le car à vapeur, il voulut se garer de la voie ferrée.

Le mouvement que fit le véhicule arrivant sur le bord du trottoir renversa le malheureux conducteur qui roula sous les roues du chariot. Un docteur appelé en toute hâte lui prodigua ses soins et le fit admettre à l'hôpital.

Evariste Vanhesvel a la jambe droite fracturée ; la blessure est assez grave.

Un cheval emporté. — Dimanche soir, vers huit heures et demie, le domestique de Mme Leleu, rue de la Basse-Mazure, était occupé à dételer son cheval, lorsque tout à coup celui-ci partit à fond de train dans la direction de la rue Philippe-le-Bon, traînant la voiture.

Heureusement, après une course désordonnée, l'animal vint s'abattre contre la barrière du fort de la rue Philippe-le-Bon, sans avoir occasionné d'accident de personnes.

Les brancards de la voiture ont été brisés, les dégâts sont purement matériels.

L'affaire de mœurs. — La police, après l'enquête sur l'affaire de mœurs de la rue du Chemin de fer, que nous avons annoncée hier, vient de mettre en état d'arrestation Louis Nicolaï, teinturier, âgé de quarante-deux ans, demeurant rue du Chemin de fer, 40, et Elmyre Lotte, âgée de quarante-six ans, cabaretière à la même adresse, pour excitation de mineurs à la débauche.

Elmyre Lotte était l'épouse de M. Pierre Gustave Houpinart ; elle avait obtenu le divorce.

Une femme furieuse. — Un cabaretier de la rue des anges, M. Alphonse Van Oost, voyant entrer dimanche soir vers minuit dans son estaminet Philomène V..., qui avait bu plus que de raison, jugea bon de lui refuser à boire et la pria de sortir, mais Philomène qui n'était pas de cet avis ne voulut pas se conformer à l'invitation du cabaretier. Comme elle opposait de la résistance M. Van Oost la mit à la porte.

A peine était-il rentré dans son estaminet qu'un carreau de vitre volait en éclat, cassé par l'irascible buveuse.

Le cabaretier prévint la police mais Philomène a pris la fuite et l'on ne pat que rédiger un rapport à sa charge.

Jeu de hasard. — Dimanche, vers dix heures du soir, un journalier nommé Jules Depreys se trouvait dans un estaminet du boulevard Gambetta avec un jeu de hasard. Un de ses clients venait de lui remettre une pièce de cinquante centimes sur laquelle Depreys devait remettre quarante centimes, mais sous l'influence de la boisson, il refusa de remettre cet argent.

Un agent de police averti, arriva et saisit le jeu et le propriétaire qu'il conduisit au dépôt.

Toujours les gamins. — Pendant que les artistes du cirque de M. Dedersus-Lemoustier faisaient la parade vers onze heures du soir, les gamins qui se trouvaient devant la baraque les taquinaient en les pressant par les pieds.

Le directeur du cirque leur fit une observation mais en revanche les gamins jetèrent aux artistes des cailloux (ce qui n'était pas mieux.

Il fallut l'intervention de la police pour faire cesser cette scène et deux de ces gamins ont été reconnus ; ce sont Jean S..., 17 ans et Jules B..., âgé de treize ans.

Un rapport a été rédigé à leur charge.

Tapage nocturne. — Un tisserand, nommé François Jacquemin, avait absorbé dimanche dernier, un nombre assez considérable de chopes pour s'animer d'une ardeur guerrière. Il entra vers onze heures du soir chez Mme Pauline Recq, cabaretière, et celle-ci n'ayant pas voulu lui servir la chope qu'il demandait, fut interpellée par Jacquemin dans les termes les moins parlementaires. De plus celui-ci menaça de tout casser chez la cabaretière. Un agent arriva à temps pour le calmer et lui dressa procès-verbal.

Wattrelos. — Le Conseil municipal de Wattrelos se réunira jeudi prochain, 16 mai, à trois heures du soir pour l'ouverture de la session de mai.

— *Mort subite.* — Un vieillard de l'hospice de Wattrelos, nommé Dupont, âgé d'environ quatre vingts ans était allé dimanche matin en Belgique, pour y chercher du tabac, lorsqu'arrivé chez M. J. Lepers, débitant à la frontière, il s'affaissa sur le pavé.

Tous les soins qu'on procura au vieillard furent inutiles ; Dupont avait cessé de vivre.

Son corps a été ramené à Wattrelos.

Les étoffes et les tapisseries des chaises, fauteuils, canapés, coussins, etc., sont teintes et nettoyées sans les démonter, et sans détériorer la monture, à la **Grande Teinturerie SONNEVILLE**; succursale : **11, rue du Vieil-Abreuvoir.** 34526

L'Etablissement thermal des Eaux et Boues de Saint-Amand, est ouvert chaque année au public, du 15 mai au 30 septembre.

Le traitement de Saint-Amand est indispensable aux personnes atteintes de *Rhumatisme et Goutte chroniques, Paralysies, Coxalgies, Sciatiques, Ataxie locomotrice*, etc., etc.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Ad. GRÉGOIRE, directeur, à Saint-Amand. 38460

TOURCOING

Les opérations de la Caisse d'épargne. — *Les succursales.* — voici, dans leur ordre d'importance, les opérations de 1888 pour chacune des succursales de la Caisse d'Epargne de Tourcoing.

A *Lancelle*, le solde dû à 822 déposants, au 1er janvier 1888, était de 823.735 fr. 76, si on y joint 151.173 fr. 09 importance de 371 versements effectués dans l'année et 31.985 fr. 91 pour intérêts bonifiés, on obtient un total de 1.006.894 fr. 76. Il a été effectué 396 remboursements pour 116.096,82 : il reste dû à 852 déposants au 31 décembre 890.697 fr. 95, c'est-à-dire 67.062 fr. 18 de plus qu'à la clôture de l'exercice précédent.

La moyenne des versements par livret a été de 407 fr. 48, la moyenne des remboursements de 293 fr. 15, et du solde dû aux déposants 1045,51 soit 193,06 par habitant.

Pour *Roncq* le solde dû à 893 déposants au 1er janvier 1888 était de 616.105 fr. 65 ; il s'est accru, pendant l'année, de 477 versements pour 111,140 fr. et de 22.050 fr. 32 d'intérêts, au total 749.295 fr. 97. Dans l'année 475 remboursements ont été effectués pour 138 467 fr. 49, ce qui ramène le solde dû à 755 déposants à 610.828 fr. 48 ; ce chiffre est en diminution de 5.277 fr. 17 sur fin 1887.

« Il y a lieu de noter, ici, dit le rapport que, par suite de l'ouverture d'une succursale à Neuville, 164 transferts s'élevant à 34,519 fr. 27 ont été opérés au préjudice de Roncq. »

Voici quelles ont été les moyennes pour cette commune : versements par livret, 233 fr.; remboursements, 291 fr. 51; du solde dû aux déposants, 808 fr. 04 ou 100 fr. 07 par habitant.

A *Halluin*, le solde dû à 554 déposants le 1er janvier 1888 était de 434.362 fr. 02 ; 218 versements ont été effectués pendant l'année pour 71.217 fr. 40 et les intérêts bonifiés s'élèvent à 16.131 fr. 02, ensemble 521.710 fr. 44 ; si on en déduit 257 remboursements effectués pendant l'année pour 64.294 fr. 83, il reste dû à 549 déposants, au 31 décembre 1888, 457.325 fr. 61 soit 833 fr. 59 d'augmentation.

La moyenne des versements par livret est de 847 fr. 27, celle des remboursements de 271 fr. 63 ; le solde dû aux déposants de 833 fr. ou 13 fr. 16 par habitant. (*A suivre*)

La conférence Laguerre à Tourcoing. — *La Presse* publie ce qui suit :

« On lisait hier, dans le *Soir*, cette note stupéfiante

» M. LAGUERRE A TOURCOING

» M. Laguerre est venu aujourd'hui dans notre ville pour y faire une conférence. Les boulangistes avaient naturellement apporté tous leurs soins à composer un auditoire choisi. Malgré cela, *les huées ont empêché l'orateur de prendre la parole*. Boulanger a été conspué et la République acclamée. Cet incident suivant celui de Roubaix, où M. Millevoye a été si mal accueilli, semble indiquer que le département du Nord est bien perdu pour la boulange. »

« D'autres journaux publient des notes analogues.

» On ne peut reculer plus loin les limites de la mauvaise foi.

» M. Laguerre a parlé à Tourcoing, devant un auditoire de 1.800 personnes qui pourraient en témoigner, pendant plus d'une heure et demie, et il ne s'est pas élevé *une seule* interruption ; son discours n'a été interrompu que par des acclamations et des applaudissements.

» Mais il est exact que les opportunistes et les anarchistes, une vingtaine en tout, avaient organisé, *à l'extérieur*, une manifestation hostile.

» C'est ainsi que notre ami de Carpentier, conseiller général de Valenciennes, a été l'objet, dans la rue, d'une inqualifiable agression de la part de journalistes opportunistes de la région. »

La Saint-Mamert. — Le corps des sapeurs-pompiers a célébré lundi, la fête annuelle, la Saint-Mamert. Le corps des pompiers a fait une promenade militaire dans les rues de la ville et la fête s'est terminée dans la soirée par le banquet traditionnel.

La gendarmerie de Tourcoing a remis aux autorités belges, le nommé Guillaume Van Camponhout, âgé de 36 ans, sans profession, né à Bruxelles, poursuivi par le parquet de cette ville pour abus de confiance.

Henri G..., demeurant à Linselles, a été mis au violon pour ivresse.

Linselles. — Florentin Delcourt, âgé de 83 ans, sociétaire depuis 56 ans au cabaret de la Vignette, a fait son jubilé dimanche dernier 13 mai ; le vénérable vieillard a voulu faire les choses chrétiennement, il s'est confessé, a communié, puis s'est rendu, accompagné des 55 confrères, à la messe de 8 heures recevoir la médaille d'honneur qui lui était offerte par toute la Société.

Cette belle cérémonie montre l'excellent esprit de toute la société qui sait ainsi conserver ses membres si longtemps dans une paix, une concorde inaltérable. Nous souhaitons, que les sociétaires qui sont dans la société depuis trente-six ans procurent à leur confrères dans quelques années, le plaisir d'une semblables fête.

Halluin. — Le carrousel qui a eu lieu hier dans cette localité a eu beaucoup de succès. Les prix ont été chaudement disputés. Voici les noms des vainqueurs :

1er prix, MM. Glorieux, de Marquain (Belgique) ; 2e, J.-B. Lebrun, de Bondues; 3e, Vanesse, de Courtrai ; 4e, L. Glorieux, de Marquain ; 5e, Castel, d'Helleemmes ; 6e, Mignion, d'Halluin.

LILLE

Chronique de l'épée. — Elle était pleine, hier, la salle des fêtes des Canonniers, pleine jusqu'à la tribune de l'orchestre inclusivement. La séance a été menée très allégrement par le colonel Royer, qui la présidait, et qui n'a laissé refroidir la planche que pendant les dix minutes de repos qui séparaient les deux parties du programme.

En deux heures et demie, les quatorze assauts ont été enlevés dans l'ordre suivant : 1re partie : MM. Dubes et Pointurier, Millot et Rajat, de Kersgieter et Parsy, Feyrick et Jonckeere, Thirifay et Bommart : 2e partie : MM. de Koeck et Pointurier, Guérin et Jonckeere, Ridderbeck et Bergerot, Thirifay et Parsy, Feyrick et Bère, Lierens et le capitaine Eon, Merckx et Oudart. La plupart ont été brillants, et quelques uns ont particulièrement intéressé l'assistance : ceux de MM. Thirifay et Bommart, Guérin et Jonckeere, Lierens et Eon, par exemple, et surtout celui où M. Oudart a combattu en personne contre l'excellent maître bruxellois, M. Merckx.

Il serait superflu de renouveler l'éloge du talent personnel de M. Oudart, que tout le monde connaît ; quant à ses qualités de professeur, chacun a pu les apprécier hier dans ses élèves. En ce qui concerne les tireurs étrangers, c'est surtout la magnifique présence et le jeu nerveux de M. Guérin, d'Anvers, la souplesse et les rapides dérobements d'épée de M. Thirifay, la tenue académique et savante de MM. Merckx, de Roeck et Ridderbeeck, que le public a soulignés de ses applaudissements.

Le dîner de la Betterave. — Le 13e banquet de l'Association amicale des Enfants du Nord et du Pas de Calais (*Dîner de la Betterave*) aura lieu le samedi 18 mai, à 7 heures précises du soir, au *Grand Vefour*, sous la présidence de M. François De Bus, ancien magistrat.

Une tentative d'assassinat a été commise hier matin, par un détenu, sur un maître d'apprentissage à la maison centrale de Loos.

Le détenu a porté trois coups de couteau à ce dernier, dont l'état n'est heureusement pas grave. C'est à la suite d'une observation faite sur son travail que le détenu a frappé le maître d'apprentissage. Il a été mis en cellule, en attendant l'arrivée du parquet.

Le « Broquelet » a été joyeusement fêté lundi à Lille. Le nombre de mariages, comme chaque année, a été considérable.

La fête donnée par MM. Crépy frères, à leurs ouvriers, à l'Alcazar, s'est terminée assez tard dans la nuit.

CONCERTS ET SPECTACLES

Tourcoing. — Le *Cercle du Petit-Château* a donné dimanche un concert des mieux réussis.

La fanfare a exécuté divers morceaux très bien choisis, et a démontré qu'elle peut aborder les œuvres de grande difficultés, surtout dans l'exécution de l'*Entr'acte et Chœur du Lohengrin*, de Wagner, fantaisie d'une orchestration qui exige beaucoup de travail.

Nous avons remarqué que la chorale gagne beaucoup ; le nombre de ses membres a sensiblement augmenté. Il est permis d'en féliciter son président, M. Em. Dhalluin, qui montre beaucoup de zèle. Celui-ci nous a fait entendre une romance qui a fait grande impression.

De sa belle voix de ténor, M. Jules Morel a chanté plusieurs airs qui ont aussi été fort goutées. Une jolie romance *Ouvre tes yeux bleus*, de Massenet a été très bien accueillie, et bissée.

MM. Dajoncker et Vandeweghe, deux élèves de M. Montagne ont exécuté avec brio un duo pour clarinettes.

N'oublions pas de féliciter M. Alb. Dessauvages un monologuiste tout jeune, qui promet pour l'avenir. Il a ému l'auditoire avec l'épisode *la mort du sonneur*, et un autre morceau très dramatique.

Nous en avons entendu dire du bien par son professeur M. Alfr. nous avons constaté par nous même que la réputation n'était pas surfaite.

Une fantaisie pour cor a été très bien exécuté par M. Mages fils; ce qui nous a surtout charmé c'est la pureté des sons. Le jeune artiste a été apprécié également dans sa marche pour piano. Il deviendra sans nul doute un artiste de distinction.

La partie comique a tenu une large place dans le concert, d'abord les *Tableaux vivants*, par M. T. Delvoye, ensuite la fin de la première partie, *Les Deux Aveugles*, bouffonnerie par MM. Alf. Desmytère et C. Segard, une chansonnette comique, par ce dernier, et le vaudeville qui a clôturé la soirée par la section dramatique, tout cela a excité une grande hilarité.

Une observation en terminant : il nous a semblé que le concert s'est terminé à une heure un peu trop avancée. BRISSONNET.

L'Exposition universelle et le chemin de fer du Nord. — La Compagnie du Nord vient d'établir des abonnements de 3 mois entre Lille et Paris, à l'occasion de l'Exposition universelle, aux prix de : 1re classe, 237 francs; 2e classe, 253 fr.; non compris le coût de la carte, soit 10 fr., que l'on rembourse à l'expiration de l'abonnement si la carte est remise le jour même, ou au plus tard le lendemain.

AIMABLE ANNIVERSAIRE

Quarante ans ont passé sur votre frais visage,
Vous paraissez pourtant la moitié de cet âge;
Et vos vingt beaux printemps sont révolus d'hier,
Car l'emploi du Congo supprime les hivers.

19486 1 *Victor Vaissier, Roubaix-Paris.*

COUR D'APPEL DE DOUAI

Audience du lundi 13 mai 1889

ARRÊT

La Cour, dans l'affaire d'accident à Roubaix, dont nous avons rendu compte, a confirmé le jugement du tribunal civil de Lille accordant à la veuve du malheureux Hellebuyck 2.000 fr. de dommages-intérêts et 3.000 fr. à chacun de ses enfants.

Concurrence entre bouchers

M. Achille Seignez, marchand boucher à Roubaix, a cédé à M. Henri Degrave, autre boucher de cette ville, une boucherie rue de la Guinguette. Il s'est alors interdit de s'établir de nouveau à une distance moindre de quinze minutes.

M. Degavre prétend qu'il a contrevenu à cette interdiction, en exploitant par l'intermédiaire soit de sa femme, soit d'un prête-nom, ou tout au moins en favorisant une boucherie rue de France 149, et l'a, en conséquence, assigné devant le Tribunal de commerce de Roubaix, en 2.000 francs de dommages-intérêts.

Après enquête ordonnée par jugement du 11 octobre dernier, l'affaire est revenue devant le tribunal. M. Seignez, plaidant qu'il était seulement établi, quant à lui, rue Lefontaine, près de la Potennerie, et que la boucherie de la rue de France était aux sieurs Louis Béghin et Edmond Pezin, a conclu que M. Degavre n'avait pas attesté sa preuve.

Les premiers juges ont, par leur second jugement du 31 janvier de cette année, débouté ce dernier de sa prétention.

M. Degavre a interjeté appel. Devant la première Chambre de la Cour de Douai, Me Boissonnet a soutenu les intérêt de l'appelant, et Me Auguste Druelle ceux de l'intimé.

CLASSEUR SHANNON

BREVETÉ S. G. D. G.

Pour lettres, factures, quittances, avals, bordereaux et tous papiers, médailles de bronze Londres 1885, Paris 1886, médaille d'argent Toronto 1884, mention honorable Anvers 1885 :

« Nous employons votre Classeur-Shannon depuis » quelque temps, et nous avons grand plaisir de le » recommander pour *classer les tires, factures*, etc. » d'une *façon simple et pratique*. Envoyez-nous :

UN CLASSEUR ET DIX RELIEURS

Société E. Abadie et Cie, 26, rue Réaumur, Paris.

Le Classeur Shannon se trouve à la Librairie du *Journal de Roubaix*, 17, rue Neuve, à Roubaix, et 42, rue des Poutrains, à Tourcoing. 19235

NORD

Le chemin de fer de Don à Templeuve. — La Chambre de commerce de Lille vient d'être avisée, de la part de M. le ministre des travaux publics, qu'une halte avec voie d'évitement, serait établie sur la ligne de Don à Templeuve, au lieu dit « Cauchompreiz », près du passage à niveau du chemin vicinal n° 9, commune de Templeuve.

Cette décision a été prise à la suite d'une pétition des habitants de Templeuve et de Mérignies, que la Chambre de commerce de Lille avait transmise en l'appuyant fortement.

BELGIQUE

Mouscron. — *Extradés.* — La gendarmerie française vient de remettre à la police belge le nommé Vancoppenolle Guillaume, condamné à 6 ans de prison et 50 francs d'amende pour abus de confiance.

— *Sport colombophile.* — Le concours organisé par la société l'*Union et force*, de Mouscron, avait réuni 800 pigeons. Le premier prix a été remporté à 9 h. 37 et le dernier à 9 h. 42 m. 55 s. Les trois régulateurs ont été remportés par MM. Hospied Jules du Risquons-Tout, Castel de Mouscron et Adolphe Duvillier de la Marlière.

— Dimanche prochain, la société colombophile *La Rapide* établie chez Mme veuve Hage, Grand' Place, Mouscron, offre un concours international sur Chantilly aux amateurs situés dans un rayon de 8 kilomètres de Mouscron.

Il y aura 100 francs de prix d'honneur et la mise sera de 1 fr. 50 dont 50 cent. pour les frais de transport et de convoyage.

Les pigeons seront convoyés par M. Aubin Veevaert, convoyeur du cercle *Union* de Roubaix.

— *Vols à Herseaux.* — La nuit passée, des voleurs ont enlevé 1 poule chez Coutsir-Leman, 3 lapins et 2 poules chez Duquesney-Martiel et 7 poules et un coq chez Lepers.

Enseignement primaire. — Nous avons sous les yeux le compte-rendu détaillé de l'emploi des fonds alloués pour l'instruction primaire, pendant l'année 1886, tant par le gouvernement que par les provinces, les communes, etc. (Exécution de l'article 6 de la loi du 20 septembre 1884).

En voici le résumé :

La somme totale dépensée en Belgique, pour le service de l'instruction primaire, en 1886, s'élève à 26.940.758 fr. 10.

Cette somme se répartit ainsi qu'il suit :

1. Encaisse ou excédant des exercices antérieurs	1.387.351 fr. 17
2. *Rétributions scolaires*	1.443.022 » 13
3. Fondations, donations et legs	155.508 » 15
4. Autres libéralités	16.614 » 61
5. Bureaux de bienfaisance	577.033 » 90
6. *Communes*	10.846.772 » 62
7. *Provinces*	1.580.081 » 45
8. *Etats*	10.934.373 » 76

Les dépenses relatives à l'administration générale, à la direction, à l'inspection et à la surveillance de l'enseignement primaire s'élèvent à fr. 587,101.32 ;

Les dépenses relatives à l'enseignement normal primaire à fr. 2,309,465.73 ;

Les dépenses relatives à la construction, à l'amélioration, à l'ameublement, etc., de maisons d'écoles primaires communales de toute nature et de logements d'instituteurs ; à fr. 1,721,047.45.

Les dépenses relatives au service annuel ordinaire des écoles primaires promptement dites, à 19 080,788,84 ;

Les dépenses relatives au service annuel ordinaire des écoles gardiennes et des écoles d'adultes à 2,878,452,91.

Les dépenses relatives aux encouragements de toute nature donnés à l'enseignement primaire ; à 393,901,65.

Bruxelles. — La loi sur l'emploi du flamand en matière répressive est publiée ce matin par le *Moniteur*, en même temps que le tableau des communes où la majorité des habitants ne parlent que le flamand. C'est l'enquête nécessaire pour la composition de ce tableau qui a, on le sait, retardé la promulgation de la loi.

— Le Roi a, dit-on, l'intention de supprimer le subside de quinze mille francs qu'il sert annuellement à la musique du 1er régiment des guides et de renoncer pour l'avenir à avoir une musique particulière.

Malines. — Mgr Goossens, archevêque de Malines, a quitté notre ville, dimanche, par le train de 5 h. 1/2, pour se rendre à Rome via Bâle et Milan. Il avait assister au consistoire qui aura lieu le 20 mai. NN. SS. Cleynhens, vicaire-général et Grietens, secrétaire de l'archevêché, accompagnaient Sa Grandeur.

Anvers. — Une affaire mystérieuse préoccupe vivement l'opinion publique à Anvers.

Samedi matin vers 11 heures, on repêchait dans un puits situé derrière les installations du tir de Burght, le cadavre du sieur Edgar Grenet, âgé de 24 ans, second à bord du steamer *Princesse Louise*, de la société Cockerill. Ce marin avait disparu depuis huit jours de son domicile.

Le cadavre portait une profonde blessure à la joue droite, la peau était enlevée sur une partie du front; le bras gauche était brisé en deux endroits ; la tête portait également des traces de blessures.

Le corps a été immédiatement transporté à la morgue de la commune de Zwyndrecht ; le parquet s'est rendu sur les lieux.

Y a-t-il un crime, ou bien s'agit-il d'un suicide? C'est ce que les magistrats auront à examiner. Dès à présent, toutefois, l'opinion publique attribue la mort du malheureux Grenet à un assassinat. Le jour de sa disparition, il avait quitté ses amis d'un air joyeux et rien dans ses allures ne peut faire supposer qu'il avait l'intention de se porter à un acte de désespoir.

Dinant. — *Accident de chemin de fer.* — Un accident est survenu sur le Nord-Belge. Un train de voyageurs, partant de Namur à 11 heures, a déraillé à l'entrée en gare de Lustin. Il est arrivé à Dinant avec deux heures et demie de retard. Pas d'accident de personnes. Quelques dégâts insignifiants à la machine et aux wagons.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 13 mai.* — César Vankerckhove, Grande-Rue. — Henri Lebrun, rue du Brandeloir, 19. — Jean Dewyndt, rue des Longues-Haies. — Julien Debaisieux, rue de l'Ouest. — Alphonse Crépel, rue de la Vigne. — Emile Sergent, Hôtel-Dieu. — Germaine Delaunay, boulevard de Cambrai. — Fernande Batelé, impasse Nabuchodonosor. — Alfred Mercier, rue Magenta. — Pierre Barenne, rue Charles Quint, 39. — Jules Catteau, rue Fresnoy. — Clétine Ysebaert, chemin de la Makellerie. — Emile Marquette, boulevard d'Halluin. — Lucien Melliez, rue du Tilleul. — Alida Damblin, rue d'Alger. — Aimé Catoire, rue de Toulouse, 29. — Devallée, rue Sainte-Thérèse. — *Mariages.* — Désiré Desmettre, 21 ans, peigneuse, rue St-Jean, 20, et Marie Beuque, 25 ans, soigneuse. — Julien Laleus, 31 ans, ferblantier, rue Saint-Joseph, et Marie Muller, 19 ans, journalière. — Alexis Lorquin, 25 ans, maçon, rue Saint-Euthère, et Anne Lancel, 21 ans, couturière. — Georges V